



# Compte rendu du Comité Social d'Administration Local du 19 septembre 2023

## **I. Modalités de mise en œuvre et date des « ponts naturels » en 2024**

La note précise que les ponts naturels suggérés sont le 16 août 2024 et le 27 décembre 2024. La Direction préfère laisser de côté le 10 mai 2024 qu'elle juge inadéquat du fait de la durée de fermeture engendrée pour les services en pleine période de campagne déclarative de l'impôt sur les revenus. De manière générale, la CGT Finances Publiques est contre la mise en place des ponts naturels dans la mesure où la DGFIP ne fournit qu'une autorisation d'absence exceptionnelle par agent sur l'année. Dès lors, la CGT considère la pose obligatoire d'un jour de congé comme une atteinte aux droits de l'agent. Par ailleurs, l'ensemble des syndicats ont mis en garde le Directeur local contre la création de disparités entre les services concernant la pose du 10 mai en tant que jour de congé, cette journée étant soumise au jugement des chefs de poste en fonction des nécessités de service. La Direction répond qu'une étude sera faite sur les autorisations et refus d'absence pour nécessité de service et qu'une note de rappel sera faite aux chefs de poste concernant la pose d'autorisations d'absence pour garde d'enfant (Il est en effet à rappeler que le 10 mai est un jour de pont naturel pour les services de l'Éducation Nationale).

## **II. Présentation du bilan social incluant les données relatives au tableau de bord de veille sociale 2022 et à l'observatoire interne**

Du point de vue du personnel, la Direction annonce que 70 départs en retraite sont prévus pour 2023 et 22 annoncés pour 2024. La CGT s'inquiète de ces départs qui d'une part sont souvent synonymes dans les esprits de postes non remplacés et qui, d'autres part, annoncent de gros problèmes de tuilage et de perte des connaissances.

Sur le plan budgétaire, la CGT a demandé à la direction d'augmenter le parc de véhicules réservés aux agents dans un souci d'éco-responsabilité, de sécurité et de frais de déplacement. En effet, à l'heure actuelle, le planning de réservation de véhicules est le même pour les agents du BIL et des agents itinérants. Il n'est pas toujours possible pour ces derniers de réserver un véhicule professionnel et utilisent donc leur propre véhicule personnel. La Direction a répondu qu'un plan de sécurité a été mis en place avec un budget réservé pour l'achat d'un véhicule électrique destiné aux contrôle de la DIRCOFI et de la DDFIP.

## **III. Présentation du bilan de la campagne IR 2023**

La CGT a souhaité connaître les retours concernant l'expérimentation mise en place rue des Clercs sur les horaires d'ouverture au public. La Direction évoque un retour positif des agents et plus mitigé des usagers, elle souhaite néanmoins prolonger l'expérience sur plusieurs semaines afin d'avoir un bilan plus impartial qui ne prendrait pas en compte les désagréments engendrés par la campagne de GMBI. Le Directeur a également indiqué que cette année a été une année exceptionnelle vis-à-vis de GMBI et a assuré que l'année prochaine sera différente. En effet, dès 2024, seuls les changements d'occupants ou/et de type d'occupation seront à modifier par les usagers dans GMBI. Ainsi, les propriétaires occupants à titre principal de leur logement ne seraient plus concernés par la mise à jour, hors changements de situation (Vente, décès avec modification etc). La question de l'application de la convention franco-luxembourgeoise sur 2023 a également été évoqué mais, une fois n'est pas coutume, aucune décision n'a encore été entériné.

Globalement, la CGT déplore l'application de mauvaises décisions en amont de la campagne qui influent directement sur le bien-être des agents et la qualité de leur travail.

#### **IV. Présentation des résultats du contrôle fiscal**

La CGT a souligné qu'il était important pour les agents du contrôle fiscal que leur technicité et leur travail soient reconnus et a remercié la Direction pour cela. Néanmoins, elle s'est interrogée sur la création d'une 4ème Brigade dès lors que la 3ème manque d'effectif. La Direction compte pallier à ces besoins avec le déchargement à 50 % d'un vérificateur destiné à accompagner les nouvelles recrues. La CGT a demandé à ce qu'un suivi soit mis en place pour vérifier les bienfaits de ce dispositif, cette étude était déjà prévue par la Direction.

#### **V. Question diverses Partie 1 : Direction**

##### 1/ Transformation des emplois des services techniques fléchés « Entretien » en « Services communs »

La CGT déplore la privatisation des services d'entretien qui engendre la baisse de qualité des prestations et une dégradation des conditions de travail des agents d'entretien.

##### 2/ Avancement des travaux de réflexion sur la réorganisation des services de la rue des Clercs

La Direction a mis en avant sa volonté de rationaliser les implantations des services et a également annoncé la mise en place d'un accueil encadré par un A+ avec une rotation entre les agents de l'accueil physique et téléphonique. Un projet d'extension de l'accueil est en cours.

La CGT a voulu rappeler que les murs n'étaient néanmoins pas extensibles et que la mise en place du flex office, prévu au 1<sup>er</sup> septembre 2024 se fait au détriment de la santé et du bien-être des agents.

Pour la CGT, un agent = un bureau.

#### **VI. Question diverses Partie 2 : Syndicats**

##### 1/ RGP, fascicule d'information

Un fascicule d'information sur la RGP a été envoyé aux communes. La CGT a demandé à ce que ce fascicule à minima soit communiqué aux agents, à défaut d'autres notes plus exhaustives. La Direction a répondu que les chefs de service avaient été destinataires également de façon dématérialisée et qu'il leur appartenait de transmettre ce fascicule aux agents concernés.

##### 2/ TPH entrée avenue de Plantières

La CGT a interrogé la Direction sur la possibilité d'entrer sur le site de Legouest par l'avenue de Plantières pour les agents qui en font la demande. La restriction est due au Plan Vigipirate en cours, aucun des personnels de la base n'a possibilité d'entrer par ce portail, hormis les personnels à mobilité réduite.

##### 3/ Fermeture du restaurant administratif de Sarrebourg

La CGT a interrogé la Direction sur l'usage des fonds restants après la fermeture du restaurant administratif de Sarrebourg au 1<sup>er</sup> Août dernier. La Direction indique qu'elle va se renseigner sur la question.